



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16

E-mail : snui@snui.fr <http://www.snui.fr>

Paris, le 30 mars 2007

Le SNUI exige des suites concrètes à la réunion du 28 mars avec le directeur général

Lors de la réunion qui s'est tenue le 28 mars avec l'ensemble des organisations syndicales, le directeur général a confirmé la liste des 18 sujets à négocier mais il a une nouvelle fois refusé d'y inclure les règles d'affectation locale, la revalorisation indemnitaire et l'emploi. L'intersyndicale a dénoncé ce blocage persistant sur 3 sujets importants du conflit et a réaffirmé au DG qu'elle poursuivrait la mobilisation des agents.

Ensuite, alors que l'intersyndicale avait précisé sa volonté d'entrer au plus vite dans le concret de la négociation, B. Parent n'a cessé d'exiger, en préalable, la levée de la consigne nationale de non participation au paritarisme local, mais sans donner le moindre élément pour apprécier sa volonté réelle de répondre aux attentes des agents.

Face à cette forme de chantage, le SNUI a refusé de répondre en séance, en considérant d'une part qu'il n'y avait pas deux niveaux de dialogue (un local et un national) et d'autre part que le processus de négociations était plus mis en danger par l'obstination du DG à éluder les questions de fond que par une prétendue « prise d'otage » du dialogue local.

Pour le SNUI, une seule attitude s'impose aujourd'hui :

- 1/ aller aux négociations nationales et y obtenir des avancées concrètes pour tous les agents dès les 1ères réunions de négociations (sur les « sous » et sur les conditions de travail),**
- 2/ poursuivre la mobilisation, tant au niveau national que local, sur les 3 sujets exclus des négociations.**

Pour ce faire, le secrétaire général du SNUI a indiqué ce jour au directeur général des Impôts :

- que la 1^{ère} réunion, consacrée au thème des rémunérations, devait se tenir rapidement pour parvenir à des annonces de mesures concrètes et significatives pour tous les agents,
- que les agents et les militants locaux seront particulièrement attentifs aux résultats de cette 1^{ère} réunion et aux possibilités nouvelles qu'annonceront les directeurs locaux d'ici quelques jours en matière de négociations sur les conditions de travail.

L'administration se dit prête à refonder le dialogue social, tant national que local, elle est désormais obligée d'aborder les sujets de fonds. La réunion de négociation sur les rémunérations aura lieu vendredi 6 avril.

Dernière minute :

Les agents en grève depuis 11 jours à Marseille ont obtenu satisfaction sur leurs revendications (consultez snui.fr, rubrique actualités).